



LES ENJEUX DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022
QUESTIONS / REPONSES

Question : *"pourquoi voter ? Les CAPA ne s'occupent plus du mouvement et des promotions, à quoi ça sert ?"*

Réponse :

- les CAPA restent compétentes sur les recours individuels suite à refus de titularisation, d'actions de formation, de temps partiel, de télétravail, du Compte Epargne Temps, du compte-rendu de l'entretien professionnel, de réintégration, etc...
- vos élus seront aussi présents pour s'assurer de la régularité des procédures en matière réglementaire.
- nous accompagnons les collègues dans la préparation de leur dossier et assurons leur suivi au cours de la procédure administrative.
- en effet, syndicat majoritaire et écouté par l'administration, nous continuons de soutenir les candidatures aux mutations et aux promotions des collègues auprès de l'administration. Nous le faisons simplement maintenant en bilatéral plutôt qu'en commission.

Question : *"faut-il vraiment voter à tous les scrutins ? Je ne sais pas à quoi sert le Comité Social d'Administration (CSA)"*

Réponse : OUI

- le **CSA académique** : c'est l'instance de proximité qui traite notamment de l'organisation des services, des conditions de travail, du régime indemnitaire, de la carte des emplois, de la formation continue, de l'hygiène et sécurité, de la politique éducative académique, etc...

C'est important d'avoir des représentants administratifs **A&I UNSA** face à l'administration et au recteur pour défendre nos métiers et nos carrières dans cette instance inter-catégorielle, aux côtés des enseignants et des autres catégories de personnels.

Le bouton de vote (logo) dans l'espace électeur sera **UNSA**.

- le **CSA ministériel** : c'est l'instance **nationale**, il peut paraître éloigné de nos lieux de travail quotidiens mais il permet de porter les attentes de la filière administrative face aux ministres. **!/ ** Il détermine aussi la répartition des moyens et des décharges syndicales pour chaque organisation syndicale. Ce sont ces moyens qui permettent aux



Académie de Bordeaux

militants **locaux** du syndicat d'agir, de se déplacer, d'accompagner les collègues, d'organiser des réunions, de travailler les dossiers des différentes instances, etc... /!\

Le bouton de vote (logo) dans l'espace électeur sera **UNSA**.

Voter à ces deux scrutins est donc aussi important que celui de la CAPA.

Question : *"On ne voit les syndicats que pour les élections"*

Réponse :

- c'est important de se voir au moment des élections car c'est l'occasion pour les collègues de s'informer des bilans et des projets des différents syndicats.
- mais contrairement à d'autres, A&I UNSA est aussi présent toute l'année à vos côtés : nous publions régulièrement des communiqués nationaux et académiques sur l'actualité de la filière administrative, nous organisons des réunions, des visios, nous accompagnons des collègues dans toutes sortes de démarches, etc... A&I UNSA, c'est votre allié du quotidien.

Question : *"A&I UNSA, c'est qui, c'est quoi, pourquoi voter A&I UNSA ?"*

Réponse :

- A&I UNSA c'est le syndicat majoritaire et historique de la profession. Nos milliers d'adhérent.e.s et nos centaines de militant.e.s sont aux côtés des collègues sur le terrain dans toutes les académies, les catégories, les secteurs.
- c'est ce lien permanent au quotidien avec les 50000 collègues de la filière administrative qui nous permet de proposer un projet revendicatif qui correspond aux attentes de la majorité des collègues.
- c'est le seul syndicat qui est capable de se faire entendre par le ministre et les recteurs dans ces ministères à vocation enseignante.
- l'enjeu de ces élections n'est pas de faire gagner A&I UNSA face à d'autres syndicats. Il s'agit de faire gagner le syndicat pour que les personnels administratifs conservent un outil à leur service et suffisamment représentatif pour obtenir des avancées significatives : le protocole de septembre 2021 demandé, négocié et obtenu par **A&I UNSA**, a permis des augmentations inédites du régime indemnitaire, des requalifications d'emplois ainsi que des promotions de grades et de corps. Renforcer la représentativité et la capacité d'action d'A&I UNSA, c'est la garantie de pouvoir poursuivre et amplifier ces avancées dans l'enseignement scolaire et jeunesse et sports, et de les atteindre dans l'enseignement supérieur et les opérateurs nationaux. Aucun autre syndicat n'a jamais pu obtenir mieux jusqu'ici, et demain pas plus qu'hier. Et devant des personnels administratifs divisés, le ministère gèlera ou distribuera à d'autres, les 50 millions d'euros que nous avons obtenu en 2021 et 2022.



Académie de Bordeaux

Question : *"à propos de l'indemnitare, ce n'est pas juste qu'on ait des montants différents selon notre affectation ?"*

Réponse :

- l'évolution des régimes indemnitaires se fait toujours par à-coup et effectivement selon où l'on travaille au moment de telle ou telle mesure de revalorisation, l'effet peut être différé dans le temps.
 - ce qui est important, c'est donc de maintenir une dynamique de progression de la revalorisation, sachant que les avancées des uns aujourd'hui font les avancées des autres demain.
 - en Aquitaine, les collègues ont connu une augmentation significative de leur IFSE en 2021 et en 2022 y compris pour les ADJAENES.
 - aujourd'hui, l'indemnitare Aquitaine rejoint celui du Limousin et de Poitou Charente.
 - l'enjeu pour demain est de continuer de faire progresser le régime indemnitaire dans l'enseignement scolaire et surtout de procéder au rattrapage pour les collègues exerçant dans l'enseignement supérieur.
 - c'est le point noir du dernier mandat, l'ancienne ministre n'a jamais voulu ouvrir une quelconque discussion encore moins une négociation.
 - en octobre 2022, le cabinet de la nouvelle ministre a donné son accord pour l'ouverture d'une négociation générale concernant la filière administrative dans l'enseignement supérieur.
- C'est pourquoi renforcer A&I UNSA aux élections de 2022, c'est être plus fort demain pour tous les collègues de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enseignement Supérieur.

Question : *"et les requalifications, c'est quoi ?"*

Réponse :

- c'est une modification de la répartition des emplois entre les catégories A, B et C à effectifs constants.
- la pyramide actuelle des emplois administratifs, c'est 49% de C, 33% de B et 18% de A. Notre projet syndical c'est 25% de C, 50% de B et 25%. L'accord de 2021 aboutira à 39% de C, 37% de B et 24% de A en 2026.
- c'est une avancée notable dont vont bénéficier des milliers de collègues dans toute la France. Mais ce n'est encore que la moitié du chemin.
- à nouveau, voter A&I UNSA en 2022 c'est permettre d'amplifier ce plan.

Tout ce qui précède relève du champ d'action direct du syndicat auprès du ministère.

Concernant les retraites, le dégel du point d'indice, etc... c'est l'UNSA Fonction Publique qui porte nos revendications auprès du Gouvernement.